



CILAO S

Représentée par M. SEVESTRE Yves  
73 rue Aristide Briand - 44 400 REZE

Tél. : 02.40.84.33.32

## Département de Loire-Atlantique

### Commune de JANS

Route du Plessis

# Lotissement "Le Hameau des Nenuphars"

Permis d'aménager

PA n° 044 076 17 C3001 délivré par arrêté municipal du 8 Janvier 2018

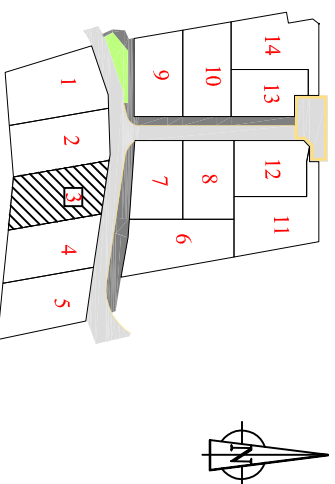
LOT n°  
3

Adresse: 18, Route du Plessis  
Cadastr: Section YC n° 361  
Surface Arpentée: 539 m<sup>2</sup>  
Surface de Plancher: 200 m<sup>2</sup>  
Servitude particulière: OUI  NON

Réalisé le 02/02/2021  
Mis à jour après travaux le : 25/01/2022  
(MAJ des altitudes voirie)

#### PLANS DE SITUATION

Sans échelle



# PLAN DE VENTE

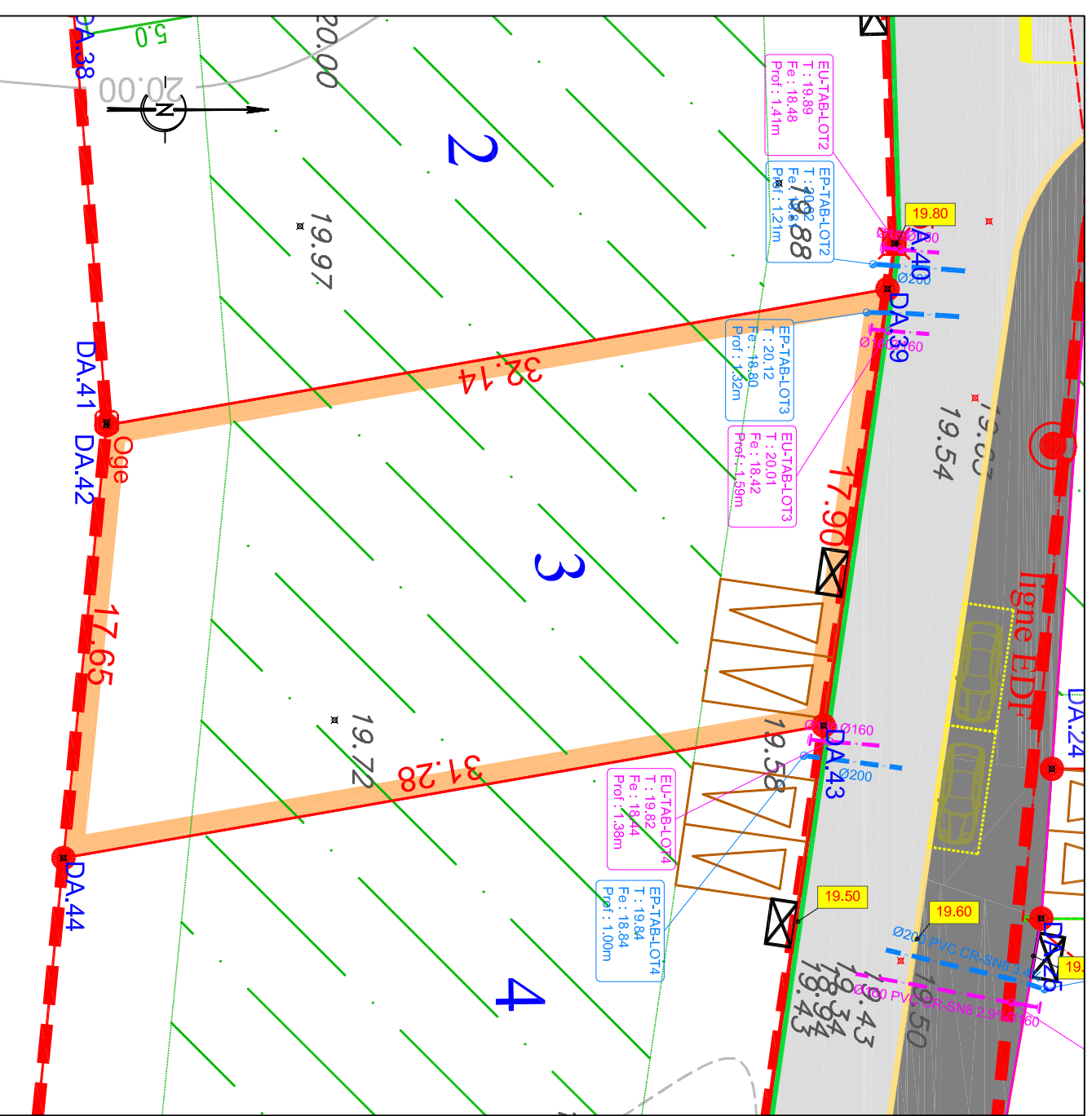
SOMMET	X	LOT n°3	Y	DISTANCE
DA.43	1353498.01		6278879.22	17.90
DA.39	1353480.31		6278881.80	32.14
DA.42	1353485.83		6278880.14	17.65
DA.44	1353503.39		6278848.40	31.28
DA.43	1353498.01		6278879.22	
Superficie : 539 m <sup>2</sup>				

Dossier B 7340

**BCG Géomètres Experts**  
Service Maîtrise d'œuvre  
9 rue Thomas Edison - Bp : 14  
44130 Blain  
Tél : 02.40.79.02.70  
blain@bcg-geometre-expert.fr

**BARBERY  
CATTANEO  
GAUTIER**

## DÉFINITIF



ECHELLE: 1/250

#### LEGENDE

	Espace vert		Périmètre du Lot		Cote projet voirie
	Voie en enrobé noir		Périmètre du Lotissement		Tabouret eaux usées
	Trottoirs en enrobé noir		Borne de remembrement ou OGE		Informations Tabouret LOT X
	Sentier piéton		Emplacement non close 5m x 5m		T : Côte Tampon
	Stationnement (Marquage au sol uniquement)		Emplacement conseillé		Fe : Côte Fil d'Eau
	Marquage en résine blanche		Entrée de lot		Prof. : Profondeur
	Marquage au sol en résine gravillonnée		Emplacement imposé		Coffrets de branchement AEP,
	Cote périmétrique des lots		Accès et sortie de lot		Télécom, élec.,
	Zone constructible du volume principal		Interdit		Candélabre
	Canalisation Eaux usées existante		Végétation existante conservée		
	Réseau aérien ENEDIS existant		Cotes terrain naturel - AVANT TRAVAUX		
	Canalisation AEP Existante désaffectée		10.25		

NOTA:

- Les contraintes d'urbanisme sont développées dans le règlement du lotissement et le cahier des prescriptions
- L'emplacement des coffrets, branchements et attentes sont donnés à titre indicatif
- Les cotes fil d'eau des réseaux de branchement EU et EP sont issues du plan de récolement de l'entreprise VRD
- Les altitudes voiries sont données à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiées, elles sont issues du plan d'EXE de l'entreprise VRD
- L'aménageur se réserve le droit de modifier ces emplacements pour toutes raisons d'ordre technique et/ou normative
- L'aménageur se réserve le droit, pour toutes raisons d'ordre technique, d'implanter les bornes EDF-400A sur les lots

Cabinet BCG  
Agence de Blain  
Dossier B 7340